



L'entrepreneuriat en France et dans le Grand Lyon

Par Lionel Gastine, Grand Lyon - DPSA

Selon l'IFOP, seulement 700 000 Français déclaraient avoir l'intention de créer leur entreprise en 1992 alors qu'ils étaient près de 3 millions en 2000. Une véritable tendance en faveur de l'entrepreneuriat semble donc se dessiner au sein de la population mais également des pouvoirs publics. Ainsi selon Jacques Chirac « *si la création d'entreprise est une aventure personnelle et individuelle, c'est aussi l'affaire de la société tout entière. Car ses bénéfices sont collectifs. La création d'entreprise est en effet la clé de la croissance et de l'emploi* » soulignant par là les atouts économiques de l'entrepreneuriat et le soutien qu'il mérite. Pourtant les résultats de création d'entreprise en France restent encore en deçà de ceux de nombreux pays développés ou en voie de développement, peut être parce que l'esprit d'entreprendre reste encore à instiller dans l'esprit des Français.

L'entrepreneuriat, dont la création d'entreprise l'expression est la plus courante (1), est considéré comme un élément clef pour le développement économique national et local (2). Devant les résultats parfois mitigés de la France en la matière (3), il est devenu nécessaire de jouer sur les facteurs qui permettront de constituer un environnement légal, économique et surtout socioculturel propice à son développement (4).

Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?	3
« Entrepreneuriat » ? « Entrepreneuriat » ? ou « Entreprenariat » ?.....	3
Problématiques génériques et facteurs centraux de l'entrepreneuriat.....	3
Une expression majeure de l'entrepreneuriat : la création d'entreprise.....	5
Les atouts économiques et sociaux de l'entrepreneuriat	6
L'entrepreneuriat, moteur de la dynamique économique	7
Développer l'esprit d'entreprendre dans les milieux professionnels	8
Accompagnement des mutations structurelles.....	8
Réinsertion sociale	9
L'entrepreneuriat en chiffre en France et au Grand Lyon	10
Entrepreneuriat à l'échelle nationale : une progression récente mais encore insuffisante	10
Un taux de création d'entreprise au Grand Lyon supérieur à la moyenne nationale.....	11
Les variables clefs qui influencent l'entrepreneuriat	12
L'ordre socio-économique.....	12
Les conditions-cadres pour entreprendre	12
Bibliographie	17

Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?

Concept difficile à définir puisqu'un flou entoure à la fois la graphie du mot et la délimitation des activités qu'il recouvre.

« Entrepreneuriat » ? « Entrepreneuriat » ? ou « Entrepreneuriat » ?...

Alors que l'« entrepreneurship » est passé dans le vocabulaire quotidien dans le monde anglo-saxon, son équivalent français -l'entrepreneuriat- n'a pas encore connu le même succès. D'ailleurs, son orthographe semble incertaine : « entrepreneuriat » ? « entrepreneuriat » ? ou « entrepreneuriat » ?¹... Le Petit Robert ne saurait servir d'expédient puisqu'il ne mentionne aucun des trois mots. Pourtant le terme vient à l'évidence du français « entreprendre » ou « entrepreneur » : selon le rapport de 2000 du GREM², « au 19^e siècle, l'entrepreneur était une personne qui identifiait une opportunité et la développait, en réunissant des ressources et en mettant sur pieds une entreprise ». Pour ne pas apporter plus de confusions à une notion déjà floue, il est possible de privilégier le terme « entrepreneuriat » puisque, comme le précise l'Office québécois de la langue française, il dérive bien de celui d'« entrepreneur » contrairement au terme secrétariat (/secrétaire)³.

Problématiques génériques et facteurs centraux de l'entrepreneuriat

Une notion multidisciplinaire et parfois difficile à saisir

La difficulté sémantique écartée, reste à donner une définition du concept. Est-ce vraiment possible ? Pas sûr à en croire les spécialistes puisque « l'entrepreneuriat est un concept difficile à définir, car les entrepreneurs et les activités entrepreneuriales ne sont guère aisés à identifier et à étudier, et que le concept est complexe, équivoque et vague »⁴ ; un concept d'ailleurs « trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation » selon Thierry Verstraete⁵.

L'entrepreneuriat, quelle définition ?

« L'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation [...], son action induit du changement et conduit à une modification partielle de l'ordre existant » selon Thierry VERSTRAET dans l'ouvrage *Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*.

« L'entrepreneuriat est un processus, mis en œuvre par une ou plusieurs personnes, englobant toutes les actions de création d'une nouvelle organisation de manière indépendante ou avec un employeur » pour les auteurs du Global Entrepreneurship Monitor, Rapport exécutif, 2000.

« L'entrepreneuriat est un processus qui consiste à identifier, évaluer et exploiter des opportunités d'affaires ». du même Global Entrepreneurship Monitor dans son rapport exécutif 2005.

« L'entrepreneuriat correspond à la création de richesse économique et sociale à partir de l'initiative, l'imagination, la volonté d'une personne qui réussit à développer une activité à partir des ressources existantes » selon Michel Coster, directeur du Centre des entrepreneurs de l'EM Lyon.

¹ Le rédacteur du supplément « Entreprendre, la vraie vie » du n°59 d'Acteurs de l'économie Rhône-Alpes utilise indifféremment les trois orthographes !

² Global Entrepreneurship Monitor, Rapport exécutif, 2000.

³ Pour plus de précisions cf. : <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation/index.html>

⁴ Global Entrepreneurship Monitor, Rapport exécutif, 2000.

⁵ VERSTRAETE T. (dir), *Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*, Paris : Editions Management et Société, 2000.

L'entrepreneuriat met à contribution **plusieurs disciplines** (économie, sociologie, psychologie, histoire...) et intervient dans des **champs sociaux très divers** (économique, associatif, culturel...). S'il semble a priori difficile de trouver un consensus sur une définition, il est cependant possible d'identifier les trois problématiques génériques qui s'expriment dans le domaine et de repérer les facteurs considérés comme constitutifs de la notion.

Les trois problématiques génériques qui s'expriment dans le champ de l'entrepreneuriat

A. Fayolle⁶ identifie trois problématiques génériques qui s'expriment dans le champ de l'entrepreneuriat :

- **L'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche** qui revient à s'intéresser à des comportements individuels et/ou organisationnels, au couple individu/projet... L'historique des approches fondamentales apporte un éclairage intéressant pour appréhender le caractère multidimensionnel du concept (cf. encadré).
- **L'entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement** qui est plus focalisé sur des connaissances spécifiques et des connaissances utiles pour entreprendre (business plan, lancement des activités, management, stratégie de développement de la jeune entreprise...).
- **L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social** s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre : la création d'entreprises et d'emplois, l'innovation, le renouvellement des entreprises, la réinsertion, les changements d'état d'esprit...

L'expression de l'entrepreneuriat par ses formes économiques et sociales sera par la suite plus particulièrement développée, mais les trois niveaux s'interpénètrent à l'évidence.

L'historique des recherches en entrepreneuriat illustre le caractère multidimensionnel du concept

L'étude de l'entrepreneuriat n'a pas été l'apanage d'une catégorie de chercheurs ce qui explique sûrement le côté multidimensionnel de la notion. Plusieurs approches aux perspectives théoriques et méthodologiques différentes peuvent ainsi être mentionnées :

- **L'approche fonctionnelle** des économistes incarnée par Schumpeter, véritable père du champ de l'entrepreneuriat. Avec la publication de sa Théorie de l'évolution économique, Schumpeter fait de l'entrepreneur une figure centrale du développement économique. Il est un agent du changement qui prend des risques pour innover, notamment en réalisant de nouvelles combinaisons productives.
- **L'approche centrée** sur les individus qui vise à produire des connaissances sur les caractéristiques psychologiques des entrepreneurs comme leurs traits de personnalité leurs motivations, leurs comportements mais également leurs origines et leurs trajectoires sociales. Weber a ainsi mis en évidence l'importance du système de valeurs et leur rôle dans la légitimation et l'encouragement aux activités entrepreneuriales, condition sine qua non du développement capitaliste (cf. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*).
- **L'approche processuelle** qui a montré les limites de l'approche précédente et qui a proposé aux chercheurs de s'intéresser à ce que font les entrepreneurs et non pas à ce qu'ils sont.

⁶ FAYOLLE A., « Introduction à l'entrepreneuriat », Paris : Dunod, 2005.

	Approche fonctionnelle	Approches sur les individus	Approches sur les processus
Échelle de temps	200 dernières années	Depuis les années 1950	Depuis les années 1990
Domaine scientifique principal	Économie	Psychologie, sociologie, anthropologie sociale	Sciences de gestion, science de l'action, théories des organisations
Personnes intéressées par les recherches	État, collectivités territoriales, responsables économique	Entrepreneurs, système éducatif, formateurs	Entreprises, entrepreneurs, éducateurs, structures d'accompagnement et d'appui des entrepreneurs

Les facteurs centraux de l'entrepreneuriat

Faute d'une définition précise ou consensuelle, il est nécessaire d'identifier les principales dimensions qui concerne l'entrepreneuriat et qui sont le plus souvent mises en évidence par les chercheurs et les professionnels :

- **l'individu** (ou la petite équipe) porteur du projet,
- **le processus** (avec en particulier l'acte de création),
- **l'objet créé** (une organisation et/ou une innovation) qui correspond à une création de valeur nouvelle,
- **l'environnement** (qui apporte les ressources, les opportunités mais également qui contraint l'entrepreneur -cf. les normes socioculturelles).

Selon l'acception qu'il est fait de chaque dimension, les expressions du phénomène entrepreneuriale peuvent être très diverses, l'entrepreneuriat s'ouvre alors à des champs sociaux autre que le domaine économique (politique, associatif, culturel, sportif...). Il semble ainsi possible de parler de « l'acte entrepreneurial du peintre », du besoin d'entrepreneuriat au sein des services de l'État⁷...

L'innovation est-elle une condition nécessaire de l'entrepreneuriat ?

Si l'innovation (à ne pas confondre avec l'idée ou l'invention) joue un rôle essentiel dans l'entrepreneuriat. Les avis divergent cependant quant à la nature et l'étendue du degré d'innovation requis pour parler d'entrepreneuriat. D'une part les innovations peuvent être de nature différentes (de rupture, de type incrémentale...), d'autre part l'entrepreneuriat dans le domaine économique montre qu'il existe une grande variété des rapports à l'innovation allant de l'entrepreneur qui innove à celui qui se contente d'imiter une innovation et qui accessoirement la développe.

Une expression majeure de l'entrepreneuriat : la création d'entreprise

Sans vouloir occulter les différents champs d'application de l'entrepreneuriat, la création d'entreprise semble constituer l'archétype du phénomène. L'étude de cette expression de l'entrepreneuriat, développée par la suite en raison de l'engouement dont elle fait l'objet, oblige à prendre connaissance dans un premier temps des principales situations entrepreneuriales et des caractéristiques rattachées à l'entrepreneur.

⁷ Cf. « Entreprendre, la vraie vie » du n°59 d'Acteurs de l'économie Rhône-Alpes.

Les différentes situations entrepreneuriales économiques

Les formes de l'entrepreneuriat dans le domaine économique sont souvent qualifiées de façon générique de création d'entreprise, il convient cependant de distinguer :

- **la création d'entreprise** : création d'une entreprise par un individu ou un groupe : création *ex nihilo*, par essaimage, en franchise, de filiale...
- **la reprise d'entreprise** : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne, cette dernière pouvant être en bonne ou mauvaise santé.
- **La réactivation des entreprises** : redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil.
- **L'intrapreneuriat** : acte d'entreprendre dans le cadre d'une organisation existante.

Caractéristiques de l'entrepreneur

Les situations entrepreneuriales peuvent donc être très diverses. Quant à l'entrepreneur, ses principales caractéristiques portent sur son rapport au changement, au risque, à l'indépendance et la liberté, au pouvoir ou encore à l'argent. Pour certains chercheurs, l'entrepreneur peut être rattaché (plus ou moins artificiellement) à une typologie⁸ (pragmatiques et imaginatifs, entrepreneurs et administrateurs, indépendant, recherchant la croissance...)

Qui est l'entrepreneur lyonnais ?

Un sondage d'opinion sur la création d'entreprise a été réalisé par l'Agence d'urbanisme de Lyon en février 2004. D'après les résultats, le créateur lyonnais « type » est un homme d'environ 40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou disposant d'un diplôme technique et anciennement salarié. Pour plus de 55% de ces créateurs, leurs principales motivations résident dans la volonté d'être indépendant et le goût d'entreprendre.

L'entrepreneuriat est un concept difficile à définir et les activités entrepreneuriales sont nombreuses et parfois difficiles à identifier. Il n'empêche que le phénomène fait depuis peu l'objet d'un véritable engouement, en particulier son expression économique, la création d'entreprise.

⁸ Cf. « Typologie de l'entrepreneur – Est-ce vraiment utile ? » in VERSTRAETE T. (dir), Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Paris : Editions Management et Société, 2000.

Les atouts économiques et sociaux de l'entrepreneuriat

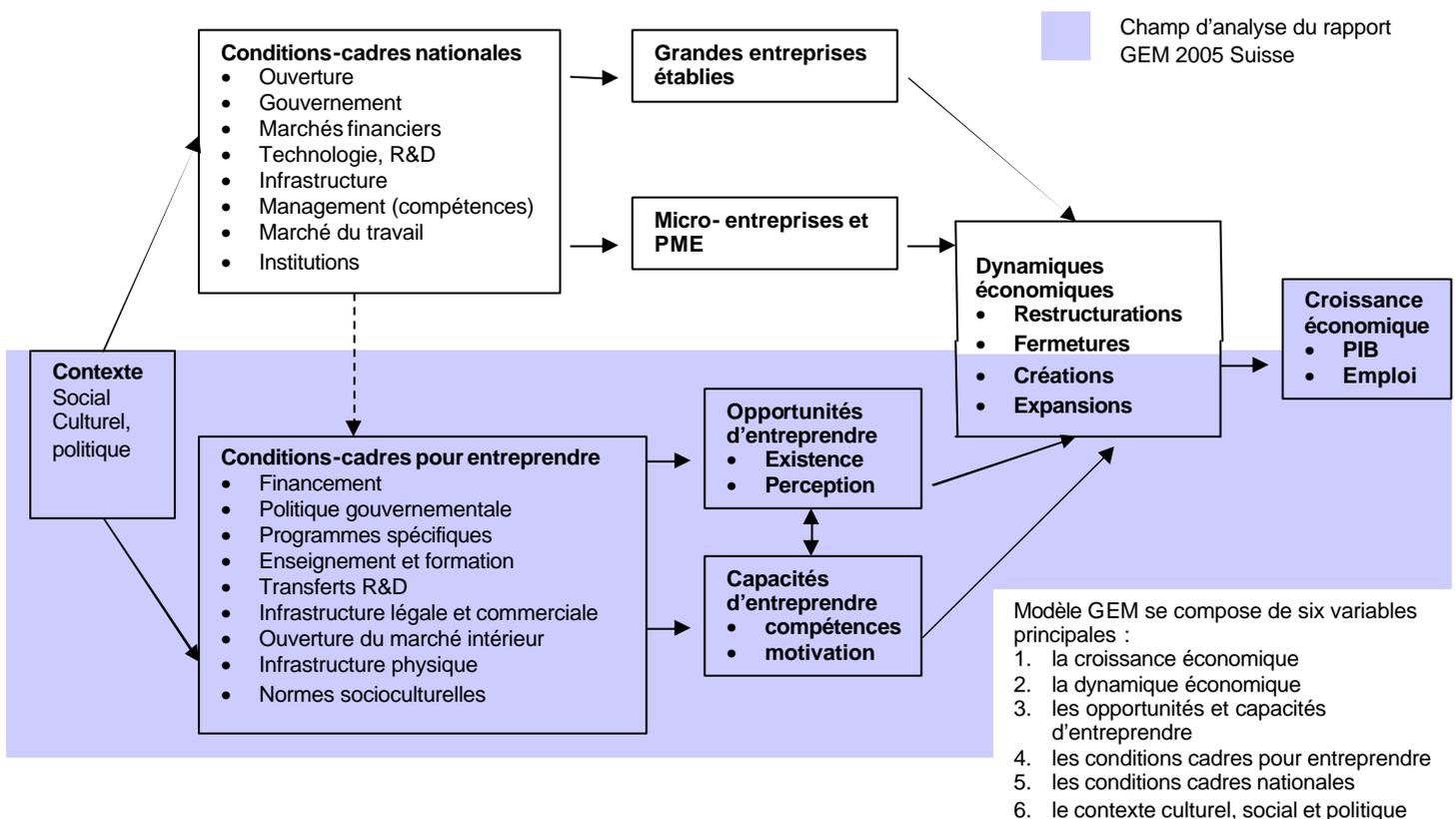
L'entrepreneuriat, moteur de la dynamique économique

L'entrepreneuriat a un rôle primordial dans l'économie puisqu'il est à l'origine de création d'entreprises et d'emplois, d'innovations de rupture.

Entrepreneuriat et croissance économique

Le « Global Entrepreneurship Monitor »⁹ (ou projet de suivi global de l'entrepreneuriat) auquel participe l'École de Management de Lyon a proposé en 1999 un modèle mettant en évidence le rôle clef de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays. Les résultats des études menées depuis lors ont montré que l'entrepreneuriat comptait pour environ un tiers de la croissance économique dans les pays étudiés¹⁰.

Le modèle « GEM » : rôle clef de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays
Source : Global entrepreneurship monitor 2005



⁹ Le « Global Entrepreneurship Monitor » (ou projet de suivi global de l'entrepreneuriat) a pour but de déterminer de réunir les meilleurs experts mondiaux pour étudier les relations complexes entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Ce programme international associe, entre autres, Babson College, London Business School, l'EM Lyon... Initié en 1997, ce projet concerne plus de 35 pays et mène annuellement des enquêtes auprès de 70 000 personnes et des entretiens avec plus de 1300 experts.

¹⁰ Bien que selon l'étude la France puisse faire sur certaines périodes figure d'exception.

Ce rôle particulier et indispensable que tient l'entrepreneuriat s'explique par les créations d'entreprises et d'emplois, les innovations de rupture la participation au renouvellement du tissu économique qu'il engendre

Création d'entreprise et d'emplois

Par la création d'entreprises, l'entrepreneuriat participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. Selon l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise), le nombre d'entreprises créées *ex nihilo* en France oscille annuellement entre 250 000 et 300 000. Les situations sont à l'évidence très diverses entre par des entrepreneurs qui créent leur propre emploi (artisanat, petit commerce, profession libérale...) et ceux qui construisent une équipe (du petit sous traitant à l'entreprise industrielle...), ceux qui innovent et ceux qui imitent...

Depuis les années 1970, la création d'entreprises apparaît comme une source potentielle et une réponse au problème du chômage pour les autorités publiques. L'APCE estime que chaque entreprise créée équivaut à 2,1 nouveaux emplois. La création d'entreprises contribuerait à créer chaque année en France, environ 400 000 à 450 000 emplois, alors que la reprise d'entreprises permettrait de sauvegarder environ 300 000 emplois.

Innovation

L'entrepreneuriat et l'innovation sont associés depuis que l'économiste autrichien Schumpeter a évoqué la force du processus de « destruction créatrice ». Par ce processus, les nouvelles entreprises innovantes mettent en difficulté, voire font disparaître, des entreprises existantes installées dans leurs secteurs d'activité et qui n'ont pas su (ou pas pu) adapter leurs produits, leurs services ou leurs méthodes. Dans une optique évolutionniste, l'entrepreneuriat apparaît comme un instrument de sélection économique qui sous-tend le développement économique. Les entrepreneurs sont la force centrale de ce processus de destruction créatrice : ils identifient les opportunités et développent les nouveaux concepts et technologies pour lancer de nouvelles activités commerciales.

Développer l'esprit d'entreprendre dans les milieux professionnels

Les caractéristiques entrepreneuriales comme la prise d'initiative, la prise de risques, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité sont la plupart du temps recherchées par les entreprises et les institutions dans leur quête de performance. Pour cela, certaines d'entre elles cherchent à changer l'organisation et l'état d'esprit en favorisant l'imagination, l'adaptabilité et à la volonté d'accepter des risques.

Accompagnement des mutations structurelles

L'entrepreneuriat permet d'accompagner les mutations économiques structurelles. Ainsi, le développement des activités tertiaires doit beaucoup à la création d'entreprise pour compenser l'effondrement des secteurs industriels alors que l'arrivée de l'Internet et des

NTIC a permis à de nombreux entrepreneurs potentiels d'exploiter concrètement des opportunités.

Réinsertion sociale

Enfin la création d'entreprise est également un vecteur de réinsertion sociale. Elle permet à des chômeurs de plus ou moins longue durée, dans certaines conditions, de retrouver un emploi créé, grâce à leur sens de l'initiative et à leur esprit d'entreprendre. Selon l'APCE, les deux tiers des créations d'entreprises en France correspondent à des créations à travers des stratégies de retour à l'emploi.

Les enjeux de l'entrepreneuriat identifiés par le Grand Lyon :

L'importante mobilisation du Grand Lyon et de ses partenaires pour promouvoir l'entrepreneuriat s'explique par l'identification de trois enjeux principaux :

Les enjeux sociaux : l'entrepreneuriat au sens large est un vecteur d'insertion sociale et de créations d'emploi. L'objectif partagé des acteurs de l'agglomération en matière de création d'entreprise est de délivrer une offre adaptée à tous et à tous les stades de la vie.

Le renouvellement du tissu économique :

Un enjeu aussi bien pour les entreprises artisanales et commerciales, pour les start-up (biotechnologie, TIC...à fort potentiel de croissance), que pour les projets issus de restructuration de grands groupes (Merck).

L'innovation, le dynamisme et la visibilité :

L'entrepreneuriat est un facteur clef de développement pour les filières prioritaires de l'agglomération (sciences du vivant, TIC, environnement...) et notamment les pôles de compétitivité. Au niveau, international, le caractère entrepreneurial d'une agglomération est un facteur clef de visibilité et d'attractivité.

(Source DGDEI Grand Lyon – direction des services aux entreprises)

L'entrepreneuriat en chiffre en France et au Grand Lyon

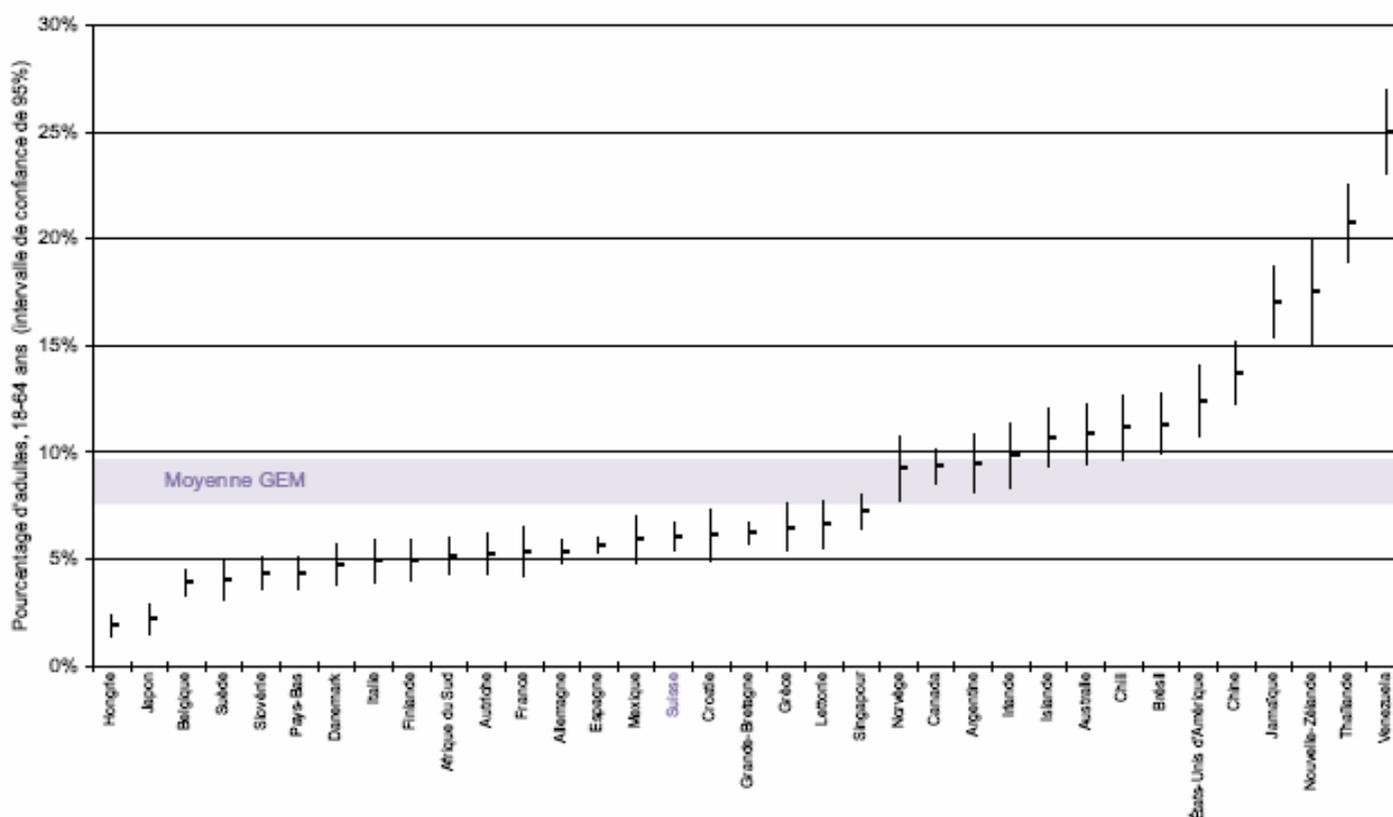
Devenu un enjeu socio-économique majeur, l'entrepreneuriat correspond désormais à une demande sociale émanant de nombreux acteurs. L'État veut utiliser la création d'entreprise comme une solution possible au problème du chômage et un moyen indispensable pour le renouvellement du tissu productif. Les collectivités territoriales voient dans la création d'entreprises un moyen de rééquilibrer le tissu économique local et de compenser les destructions d'emplois des grandes entreprises. Ces mêmes entreprises s'efforcent de favoriser l'essaimage pour profiter d'un tissu de PME dynamique ou pour procéder à des reconversions de sites industriels. Les institutions financières et les investisseurs potentiels jugent le territoire en identifiant l'environnement entrepreneurial et la présence de jeunes entreprises à potentiel de développement élevé. Quant aux individus, ils voient dans la création d'entreprise, en fonction de leur situation personnelle et de leur motivation, un moyen de réinsertion professionnelle et sociale, de maîtriser son destin, de s'accomplir ou de satisfaire un besoin d'autonomie... Face à de telles demandes, quels résultats obtiennent la France et le Grand Lyon en terme de création d'entreprise ?

Entrepreneuriat à l'échelle nationale : une progression récente mais encore insuffisante

Le niveau d'activité entrepreneuriale varie fortement d'un pays à l'autre. L'étude GEM tente de mesurer systématiquement l'activité entrepreneuriale dans un pays en identifiant les entrepreneurs qui sont sur le point de créer et ceux qui viennent d'établir une entreprise. Deux indicateurs spécifiques sont utilisés à cet effet : le taux d'entrepreneurs émergents et le taux d'entrepreneurs nouveaux. Le premier donne une indication des entreprises qui sont en gestation alors que le second indique la participation des répondants dans une entreprise ayant payé des salaires depuis moins de 3½ ans au moment de l'enquête.

Taux d'activité entrepreneuriale dans différents pays en 2005

(Source : Global Entrepreneurship monitor, rapport sur l'entrepreneuriat dans le monde)



En 2005, le processus de création d'entreprise n'a concerné que 5% des Français de 18 à 64 ans alors qu'il en concernait près de 12% aux Etats-Unis. Même si la France n'est pas dans le queue de peloton des pays enquêtés (elle l'était pour les années 2001, 2002 et 2003), son Taux d'Activité Entrepreneuriale (TAE) reste inférieur à la moyenne des autres pays.

Dans cette enquête, certains pays en voie de développement comme le Venezuela ou la Chine arrivent en tête des classements mondiaux. Il convient à ce titre de distinguer deux sortes d'entrepreneuriat qui peuvent se retrouver en France : l'entrepreneuriat de nécessité (lorsqu'une personne n'a finalement pas d'autre choix que de créer son propre emploi, ce qui peut être majoritairement le cas dans les pays en voie de développement) et l'entrepreneuriat d'opportunité (qui relève d'une intention stratégique, avec un capital plus important).

Un taux de création d'entreprise au Grand Lyon supérieur à la moyenne nationale

Au sein même des territoires, les différences peuvent être notables. Le Grand Lyon a ainsi connu entre 2003 et 2005 une hausse de 12% du nombre des créations d'entreprise contre 9% pour la région Rhône Alpes et 3% au niveau national¹¹, même si aujourd'hui les créations semblent se stabiliser.

Création d'entreprise par origine en 2005 : comparaison Grand Lyon/ France
(Source : DGDEI Grand Lyon - Direction services au entreprises)

	Grand Lyon	Aire urbaine de Lyon	Rhône-Alpes	France	Paris
Création pure	5 469	7 185	22 200	213 248	59 561
Réactivation	866	1 162	5 200	48 503	7 027
Reprise	1 000	1 299	5 023	40 413	6 365
Total 2005	7 335	9 646	32 423	302 164	72 953
Total 2004	7 330	9 589	32 553	304 729	73 778
Évolution 04/05	+ 0,1%	+ 0,6%	-0,4%	-0,8%	-1,1%

L'entrepreneuriat correspondant désormais à une demande sociale forte, les autorités publiques s'efforcent de le promouvoir sur leur territoire. Reste à savoir quels sont les grands facteurs qui permettent de le favoriser.

¹¹ Source : DGDEI Grand Lyon - Direction service aux entreprises

Les variables clefs qui influencent l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat parce qu'il profite à la fois à l'entrepreneur et à la communauté justifie qu'une collectivité le favorise sur son territoire. Il est donc utile d'identifier les facteurs qui l'influencent. Pour cela, le GEM a montré que deux ensembles de facteurs sont primordiaux, en particulier pour le cas de la France : l'ordre socio-économique et les « conditions-cadres » pour entreprendre. Ces facteurs peuvent parfois être agencés ou présentés d'une autre façon mais ils reviennent constamment dans les propos des experts et des professionnels de l'entrepreneuriat.

L'ordre socio-économique

Les six principaux facteurs socio-économiques qui influencent l'activité entrepreneuriale sont :

La présence de l'État	les tendances montrent que les pays qui ont une plus forte activité entrepreneuriale sont ceux où l'État joue un rôle relativement limité dans l'économie
La fiscalité	une fois de plus, une moindre présence de l'État est associée avec une activité entrepreneuriale significativement plus élevée.
La disparité des revenus	s'il existe bien une corrélation entre la disparité des revenus et le taux d'activité entrepreneuriale, la direction de la relation de la cause à effet est en revanche pour ce facteur plus difficile à établir
Le marché du travail	il existe une relation sans équivoque entre d'une part le coût élevé de la main d'œuvre et les rigidités du marché du travail et d'autre part le taux d'activité entrepreneuriale.
La participation des femmes	la relation entre l'index de participation des femmes et le taux d'activité entrepreneuriale est très fort.
La formation postsecondaire	il existe une forte relation entre la formation et le taux d'activité entrepreneuriale.

Les conditions-cadres pour entreprendre

Autre ensemble de facteurs influençant l'entrepreneuriat, les « conditions-cadres » sont :

Les normes socioculturelles

En France, la dimension socioculturelle est perçue comme la plus importante mais aussi la plus problématique. Le cas français présente des spécificités culturelles pas toujours favorables à l'esprit d'entreprise. Trois d'entre elles sont régulièrement mentionnées comme peu propices au développement de l'entrepreneuriat :

- le **refus de l'échec** : A l'opposée de la pensée de W. Churchill «le succès c'est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme»), l'échec en France n'est pas reconnu comme un processus valorisant et l'entrepreneur qui dépose le bilan ne peut tirer parti de son expérience. Cette dramatisation de l'échec ne peut que provoquer des réticences à s'engager dans une initiative intrinsèquement risquée comme l'est la création d'entreprise.

- **L'appréhension du risque** : facteur considéré comme un des freins culturels majeurs de la création d'entreprise.

Pour Alain Etchegoyen, ancien conseiller de Claude Allègre au ministère de l'Éducation nationale s'exprimant dans le magazine Acteurs de l'économie Rhône-Alpes¹², « dans notre société du Tout sécuritaire, nous confondons le risque (engagement subjectif) et le danger (menace objective) ». Le risque doit pouvoir jouer son rôle d'apprentissage pour les individus.

- **le mépris de l'argent** : l'enrichissement personnel est plus ou moins réprouvé. En France, la perception de l'enrichissement semble être associée à une hiérarchie implicite des valeurs, dans laquelle l'activité économique n'a pas acquis ses lettres de noblesse.

Les normes socioculturelles, principales entraves à l'entrepreneuriat selon Michel Coster

Selon Michel Coster¹³, avant d'être financiers ou administratifs, les grands freins à l'entrepreneuriat en France sont d'ordre socioculturels. La représentation de l'entrepreneuriat associé au « faire fortune », la conception selon laquelle l'enrichissement se mesure plus par le travail plutôt que par le risque, la focalisation sur le diplôme scolaire, la recherche d'une vie confortable plutôt que d'une vie aventureuse, la volonté chez les jeunes cadres de trouver un emploi dans une grande entreprise sont autant d'éléments socioculturels qui dévalorisent et défavorisent l'entrepreneuriat. Pour faire face à cette situation critique, les principaux leviers d'actions résident dans l'éducation (en rééquilibrant l'approche émotionnelle, concrète au côté de l'enseignement conceptuel) et dans l'image que donnent les médias (qui trop souvent se focalisent sur quelques héros charismatiques au détriment des autres entrepreneurs) et les politiques.

L'enseignement et la formation

En France, le système éducatif primaire et secondaire n'encourage guère l'esprit de créativité et d'initiative. Le système ne dispense pas les notions nécessaires à la compréhension de la vie des affaires et les élèves ne sont pas suffisamment sensibilisés à l'entrepreneuriat. Trop normatif, il ne laisserait pas assez s'épanouir les individus atypiques et ne stimulerait pas le goût du risque ; trop élitistes, il ne saurait cautionner qu'une seule forme de succès basée sur l'obtention d'un diplôme. Par ailleurs, l'enseignement est perçu comme étant trop hermétique : les contacts entre les enseignants et le monde de l'entreprise étant quasi inexistant.

Des différences notables entre pays : l'éducation et la formation entrepreneuriale aux États-Unis

L'enjeu entrepreneurial semble encore peu prioritaire dans l'enseignement primaire et secondaire au regard du système éducatif nord américain. Aux États-Unis par exemple, les initiatives en matière de formation et d'accompagnement paraissent nombreuses et les méthodes d'enseignement couvrent l'éventail qui va de l'enseignement traditionnel de type scolaire à la formation exclusivement axée sur l'expérience directe. Il est ainsi possible de mentionner la *Junior Achievement* implantée dans 232 sites américains et qui initie les jeunes dans leur scolarité à la gestion d'entreprise ou encore la *National Foundation for Teaching Entrepreneurship* (NTFE) qui initie les adolescents de famille à faible revenu à l'entrepreneuriat... Ces organismes multiplient les « summer camps », les « part-time jobs » et la remise de « certificates of achievement » aux jeunes entrepreneurs les plus méritants.

¹² Acteurs de l'économie Rhône-Alpes, « Entreprendre, la vraie vie », supplément au n°59

¹³ Michel Coster est enseignant-chercheur au Centre des entrepreneurs de l'École de management de Lyon.

Des initiatives pour sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre en Rhône Alpes

Association loi 1901 créée en 2002, « Vouloir entreprendre » regroupe une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes. Sa mission est de sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre et d'encourager les initiatives en multipliant les opportunités de rencontres entre les étudiants et les personnalités entrepreneuriales. Depuis 2002, l'association a organisé dans la région une centaine de rencontres thématiques ayant rassemblé plus de 7000 étudiants.

Les programmes spécifiques et les structures d'accompagnement

Si la politique gouvernementale permet de se faire une idée de l'impact du cadre légale, les programmes spécifiques sont des actions qui se focalisent uniquement sur la création d'entreprise et qui impliquent toute une série d'aides et d'accompagnements sur le terrain. Les cas se révèlent très variable d'une collectivité à l'autre. Pendant longtemps et dans de nombreux endroits, les aides ou conseils apportés par les collectivités faisaient l'objet d'une appréciation mitigée par les professionnels : les organismes publics ne se montraient pas toujours comme des interlocuteurs compétents, les guichets uniques étaient rares, les dispositifs trop segmentés...

Même si certains dispositifs peuvent encore paraître complexes, d'indéniables efforts ont été entrepris sur nombre de territoires comme celui du Grand Lyon.

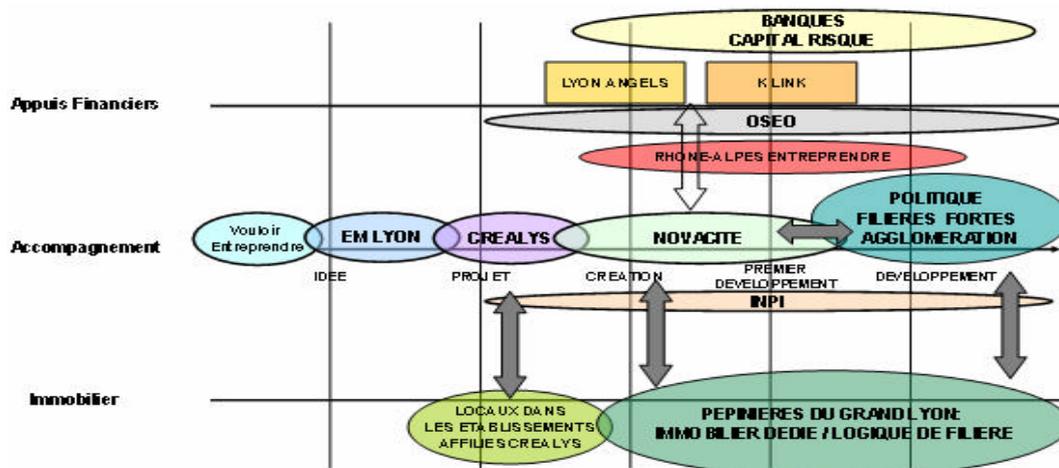
Une expérience novatrice en matière d'accompagnement à la création d'entreprises : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat [L_VE]

Conscients de l'importance de l'entrepreneuriat pour son dynamisme socio-économique et son attractivité, conscient également des difficultés que peuvent rencontrer les futurs entrepreneurs, le Grand Lyon et ses 21 partenaires (CCI, Chambre de Métiers, MEDEF, CGPME, Rhône-Alpes Entreprendre, EM Lyon, ADIE...), se sont mobilisés. Cette mobilisation vise à faciliter l'accès de l'entrepreneur aux bons interlocuteurs dès le début de son projet et à mettre en réseau les principaux acteurs de l'accompagnement pour simplifier le parcours de l'entrepreneur.

Concrètement, L_VE se traduit par :

- un accueil de proximité avec 26 portes d'entrée réparties sur l'agglomération
- la mise à disposition de guides méthodologiques : guide de la création d'entreprise, un guide du cédant, un guide du repreneur, un guide des financements et un guide de l'essaiage.
- une chaîne d'accompagnement avec des conseils d'experts à toutes les étapes du projet
- une offre immobilière dédiée et un accès facilité aux financements pour les projets innovants.

La chaîne de l'accompagnement innovant proposé par [L_VE] (source DGDEI Grand Lyon)



Ces efforts d'accompagnement conduits par les collectivités territoriales peuvent se révéler déterminants : au Grand Lyon, le taux de pérennité moyen des entreprises créées sans accompagnement est de 50% à 5 ans alors qu'il atteint 80% lorsque les créateurs ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un soutien financier¹⁴.

La politique gouvernementale

Jusqu'à peu, les experts en entrepreneuriat ne se montraient guère convaincus par le caractère prioritaire donné par l'État à la création d'entreprise. Les actions publiques pouvaient même représenter une entrave à l'entrepreneuriat : l'action de l'État ne prenait pas toujours en compte les spécificités des nouvelles entreprises, les politiques publiques dédiées à la création d'entreprise n'étaient pas stables ni cohérentes, les formalités administratives indispensables aux démarrages étaient lourdes et la politique fiscale constituait une entrave aux entreprises nouvellement créées.

Les gouvernements, conscients de ces problèmes, semblent s'être désormais tournés dans la bonne direction, en témoigne les récents efforts entrepris avec :

- la création de l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) en 1996. Son site Internet (www.apce.com) s'avère être une source d'informations très précieuses. Il est possible d'y trouver des données et des aides méthodologiques ainsi que des fiches professionnelles pour la création mais également la reprise d'entreprise.
- mesures prises en application de la loi pour l'initiative économique de 2003 avec entre autres : la SARL à 1 euro, la protection de la résidence principale, l'étalement sur cinq ans des cotisations sociales de la première année, le renforcement des prêts garantis ou encore les incitations fiscales connaissent un véritable succès depuis deux ans.

Le financement

Facteur d'importance, le financement ne semble pas constituer un obstacle majeur à l'entrepreneuriat en France selon le GEM. Pourtant, le sondage d'opinion sur la création d'entreprise réalisé par l'Agence d'urbanisme de Lyon en février 2004 fait apparaître le manque de moyens financiers comme la principale difficulté rencontrée par les créateurs. Il semble entre autres que l'apport de moyens financiers personnels ou l'obtention de prêts ne soient pas toujours évidents.

Des solutions pour les porteurs de projet n'ayant pas accès à la ressource bancaire classique

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe une méthodologie de financement et d'accompagnement de microprojets qui, bien que viables économiquement, ne présentent pas les garanties socio-économiques pour être éligibles aux procédures traditionnelles de crédit bancaire. En 2005, l'ADIE a octroyé 202 prêts solidaires sur le département du Rhône dont 72% à des chômeurs de longue durée ou des bénéficiaires du RMI.

¹⁴ Source : Grand Lyon DGDEI - Direction services aux entreprises

Les transferts en Recherche et Développement (R&D)

Ces transferts correspondent aux possibilités de développement des applications commerciales à partir des efforts de R&D. La possibilité de ces transferts suppose un ensemble d'innovations technologiques disponibles que les entrepreneurs pourront exploiter si des mécanismes de transfert adéquats existent.

CREALYS : favoriser l'essaimage à partir des laboratoires de recherche

CREALYS est un incubateur créé par les établissements d'enseignement supérieur pour accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise ayant un lien avec les laboratoires de recherche. Depuis 1999, CREALYS a étudié 143 projets, soutenu 89 créations d'entreprises innovantes et n'a constaté que 4 dépôts de bilan. Il est intervenu dans tous les domaines de recherche : biotechnologies, matériau, informatique, mécanique...

Largement bué mais encore insuffisamment développé, l'entrepreneuriat constitue un élément clef dans l'économie nationale et locale ainsi que dans les champs sociaux ou culturels. Il mérite une attention particulière des autorités publiques et de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Doivent compter parmi les priorités de ces derniers, la sensibilisation d'un très large public pour créer un véritable esprit d'entreprise, l'amélioration de la qualité de l'accompagnement de l'entrepreneur, le développement des structures d'incubation et d'essaimage et l'instauration d'un financement efficace.

Bibliographie

Ouvrages

- FAYOLLE A., « Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre », Paris : Dunod, 2004.
- FAYOLLE A., « Introduction à l'entrepreneuriat », Paris : Dunod, 2005.
- FAYOLLE A., « L'enseignement de l'entreprise dans les universités françaises : analyse de l'existant et proposition pour en faciliter le développement », rapport rédigé à la demande de la direction de la Technologie, Paris : La documentation Française, 1999.
- Global Entrepreneurship Monitor, Rapport exécutif, 2000.
- Global Entrepreneurship Monitor, Rapport sur l'entrepreneuriat dans le monde, 2005.
- JACQUIN J. (dir), « Les jeunes entreprises innovantes : une priorité pour la croissance », rapport pour le Commissariat Général du Plan, Paris : La documentation Française, 2003.
- « Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat », Dossier de presse du Grand Lyon, mai 2006.
- « Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat », Revue de presse du Grand Lyon, mai 2006.
- OCDE, « Encourager les jeunes à entreprendre, les défis politiques », Paris : OCDE, 2001.
- OCDE, « L'entrepreneuriat et le développement économique local », Paris : OCDE, 2003.
- VERSTRAET T. (dir), Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Paris : Editions Management et Société, 2000.

Périodique

- Acteurs de l'économie Rhône-Alpes, «Entreprendre, la vraie vie », supplément au n°59

Site Internet

- www.apce.com
- www.entrepreneuriat.com
- www.gemconsortium.org